

Village infos



Pose de la "première pierre"
du futur lycée de Pins-Justaret

PINS-JUSTARET



Le mot du maire

Pins-Justarétoises, Pins-Justarétois

Le lycée

Les travaux du lycée ont commencé.

Nous avons mis en place pour les entreprises un accès au chantier afin de réduire au minimum les nuisances liées aux allées et venues des camions.

Dans les jours à venir, nous devrions connaître l'entreprise qui sera retenue pour les travaux de réfection de la voirie du chemin de la Gare. A ce jour, tous les blocages concernant ce dossier sont levés, en accord avec les propriétaires, la SNCF et le Conseil Général. Ainsi, les travaux pourront certainement commencer dans le courant du 2^e semestre 2006. Pendant le chantier, un sens de circulation sera instauré, en utilisant le chemin de la Cépette.

Dans le cadre du Pool Routier, nous avons également à l'étude l'aménagement du carrefour du chemin de la Gare/CD4 entièrement à la charge de la commune ainsi que l'aménagement du carrefour chemin de la Cépette/CD4 réalisé par le Conseil Général, mais dont les acquisitions foncières nécessaires à la réalisation des travaux, sont à la charge de la commune.

Le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Après l'avis d'appel public à la concurrence passé dans des journaux d'annonces légales, et pour lequel nous avons reçu 9 dossiers, la Commission d'Appel d'Offres a retenu le Cabinet d'Etudes URBA DOC afin de réaliser le P.L.U document fixant les nouvelles règles d'urbanisme, qui remplacera le P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) dès son approbation.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 12 décembre 2005, un représentant de la société URBA DOC a présenté à l'assemblée communale, la procédure de mise en œuvre du P.L.U mentionnant le détail des réunions prévues :

- avec les membres de la Commission Urbanisme et des Travaux,
- avec la population,
- de la mise en œuvre de l'enquête publique.

Les réunions auront lieu comme indiqué ci-dessous :

Phase 1 – P.A.D.D. (Plan d'Aménagement de Développement Durable)	7 réunions
Phase 2 – Projet P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)	8 réunions
Phase 3 – Mise au point du projet de P.L.U.	4 réunions
Réunion d'information de la population	2 réunions publiques
	Enquête publique



A ce jour le Cabinet URBA DOC termine la phase diagnostic, qui a été présentée à la Commission Urbanisme et des Travaux le mardi 13 juin. Si l'on se réfère au phasage du projet, aucune autre réunion à ce jour n'a eu lieu (même si certains qui ont participé à toutes les réunions, disent le contraire dans ce même bulletin municipal).

Ce premier trimestre a été également l'occasion de réunions de quartiers qui nous ont permis, d'une part, de présenter les projets communaux, et d'autre part d'être à l'écoute des administrés sur les problèmes qu'ils rencontrent au quotidien.

Dans quelques jours, l'année scolaire sera terminée. Je rappelle à tous nos jeunes, que si les rencontres entre camarades durant les vacances d'été sont une excellente chose, il est tout à fait possible de se réunir et de s'amuser tout en respectant certaines règles, tant sur le plan des nuisances sonores, que sur la propreté.

Concernant les nuisances sonores, et particulièrement les deux roues, de plus en plus d'administrés m'interpellent, afin d'évoquer ce genre d'incivilité. Ces nuisances sont une gêne certaine et peuvent devenir un délit si cela se répète à toute heure du jour comme de la nuit.

Concernant la propreté, nous avons mis en place des poubelles, ainsi que des containers à verre, leur utilisation judicieuse permettra à chacun de vivre dans un environnement plus agréable.

Nous avons tous des droits, mais cela ne doit pas faire oublier nos devoirs, à commencer par le respect d'autrui.

Je vous souhaite de passer à toutes et tous, grands et petits, de Bonnes Vacances !

Le Maire, Jean-Baptiste CASSETTA

Les actions du CCAS

Repas des Aînés

L'ambiance était au beau fixe lors du repas des Aînés, le dimanche 8 janvier 2006, offert par le Centre Communal d'Action Sociale, sous la présidence de M. Jean-Baptiste CASSETTA, M^{me} Thérèse VIGUIER, et la participation de nombreux élus.



Le repas fut suivi d'un bal pour les amateurs de danse

Un succulent repas a été servi par le traiteur Benac et l'Ensemble Vocal et Instrumental de Saint-Martin du Touch a fait partager au public les chansons de son nouveau programme Espagne-Italie-Tyrol avec joie. Ce fut un grand succès!

La manifestation a ensuite continué par un bal pour les amateurs de danse, qui s'est achevé vers 18 h 00.

Ludothèque

Le Centre Communal d'Action Sociale continue l'animation "Eveil aux jeux" pour les enfants de 0 à 3 ans".

Les enfants se retrouvent un jeudi matin par mois autour des jeux à la Salle des Fêtes de 10 h à 11 h 30.

Prochaines dates :

- 21 septembre 2006
- 19 octobre 2006
- 22 novembre 2006

CPAM Portet-sur-Garonne

Nouvelle adresse: 4 rue de l'Hôtel de Ville à Portet-sur-Garonne
Tél: 0820 904 208 - Fax: 05 61 72 32 93

Coordinateur de Vie Locale

Mis en place en janvier 2005, les cinq Coordinateurs de Vie Locale (CVL) ont pour missions de simplifier vos démarches et de répondre à vos questions relatives aux compétences de la Communauté d'Agglomération du Muretain (CAM).

Ce service de proximité sur la zone Est de la CAM dans laquelle votre commune de Pins-

Justaret est intégrée (avec Eaunes, Saubens, Villate et Labarthe-sur-Lèze) est assuré par une interlocutrice privilégiée: Catherine LEROY.

Le pôle administratif est situé à Eaunes près de la salle des fêtes HERMES.

N'hésitez pas à le contacter pour toutes les informations concernant notamment: les centres de loisirs, les activités CLAE, les séjours, la collecte sélective, la

restauration scolaire, les piscines, le paiement des prestations CLAE, l'approvisionnement des comptes familles C'ZAM...

Pôle administratif de la zone Est

Assistantes administratives :

M^{me} Christelle MONCASSIN
M^{me} Brigitte BOURDONNAIS

Coordonnées

Salle HERMES de Eaunes
Tél. : 05 61 56 79 70 Fax: 05 61 56 75 04
Adresse e-mail:
catherine.leroy@agglo-muretain.fr

Jours et horaires d'ouverture

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi:
8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 30
- Vendredi: 8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 16 h 30.

Catherine Leroy



La situation financière de l

Les données générales

Le budget est avant tout un outil de prévision qui doit permettre de gérer les imprévus inévitables, d'intégrer les évolutions qui s'imposent, de prendre en compte les nouveaux besoins et de rechercher tant les financements nécessaires que les sources d'économie à même d'alléger les charges de la commune.

Cette prévision annuelle s'inscrit bien entendu dans les projections que nous faisons pour les quelques années à venir, afin d'éclairer les décisions du Conseil Municipal et de gérer au mieux les finances de notre commune.

Evolution des recettes fiscales

	2005	2006
Produit fiscal voté par le Conseil Municipal	859 199 €	1 019 642 €

Produit de chaque taxe en 2006 :

- Taxe d'habitation	628 705 €
- Taxe Foncier bâti	382 876 €
- Taxe Foncier non bâti	80 61 €

Le Conseil Municipal a voté le 2 septembre 2005 la suppression de l'abattement à la base de 15 %. C'est un effort important que nous demandons à nos concitoyens (environ 75 € par foyer fiscal sur la taxe d'habitation). Mais c'est un effort qui va être récompensé puisqu'en améliorant notre effort fiscal global, l'État va nous verser une compensation qui va nous permettre de ne pas augmenter les impôts locaux durant 3 ans (2006-2007 et 2008). **Donc en 2006-2007-2008 le taux des trois taxes des ménages n'augmentera pas pour la part communale.**

Objectifs poursuivis et principales réalisations

Les priorités arrêtées par le Conseil Municipal en 2006 concernant :

- les actions en direction des jeunes,
- le soutien à la vie associative pour le développement du sport et de la culture,
- la sécurité des biens et des personnes.

Pour atteindre ces objectifs, les principales réalisations attendues sont :

Pool Routier

- chemin de la Gare
- Impasse du Lac
- Impasse du Château

Construction d'un skate-park

Achat du terrain pour la salle de sport proche du prochain lycée

Achat de matériel dont :

- un véhicule petit utilitaire, un camion poly-benne,
- 13 ordinateurs pour les écoles,
- un groupe électrogène.

Aménagement d'un terrain de pétanque

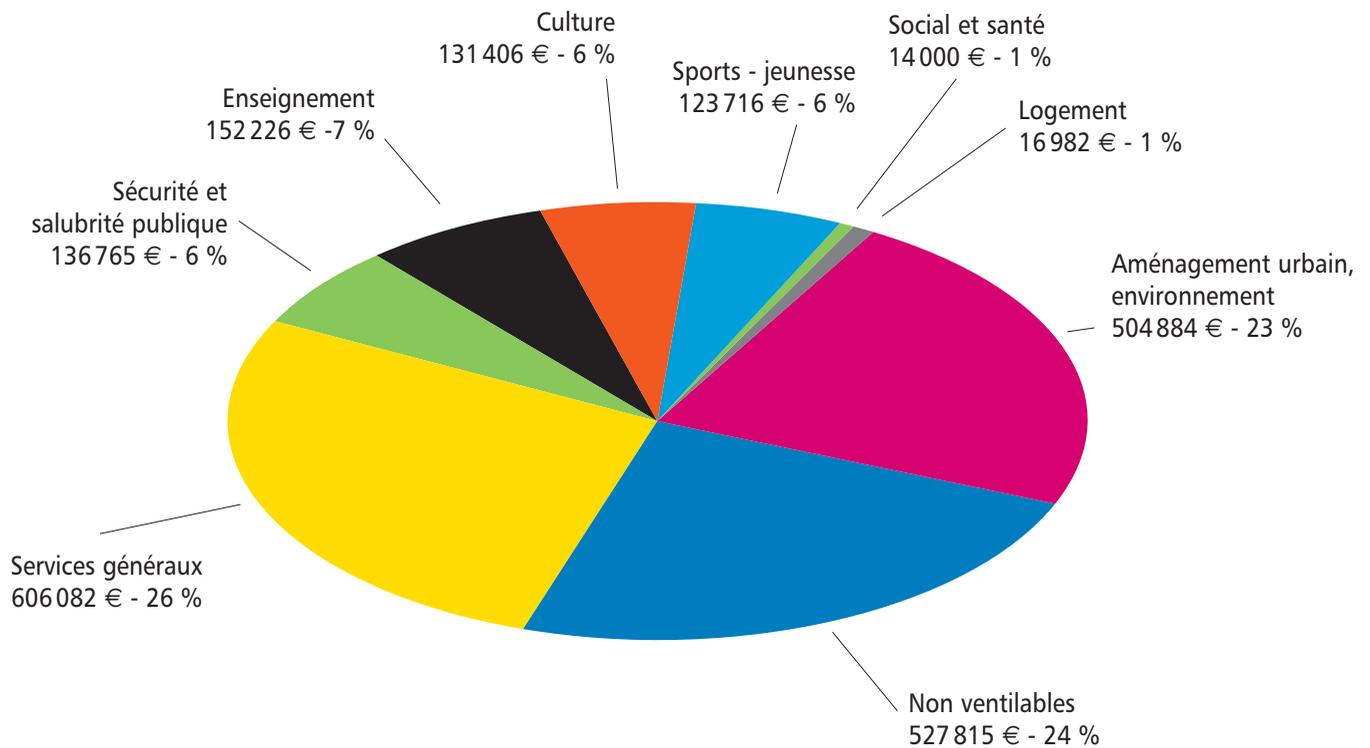
Grandes lignes du budget 2006

- Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'établissent à 2 215 817 €
- Les dépenses et les recettes d'investissement sont de : 1 463 881 €

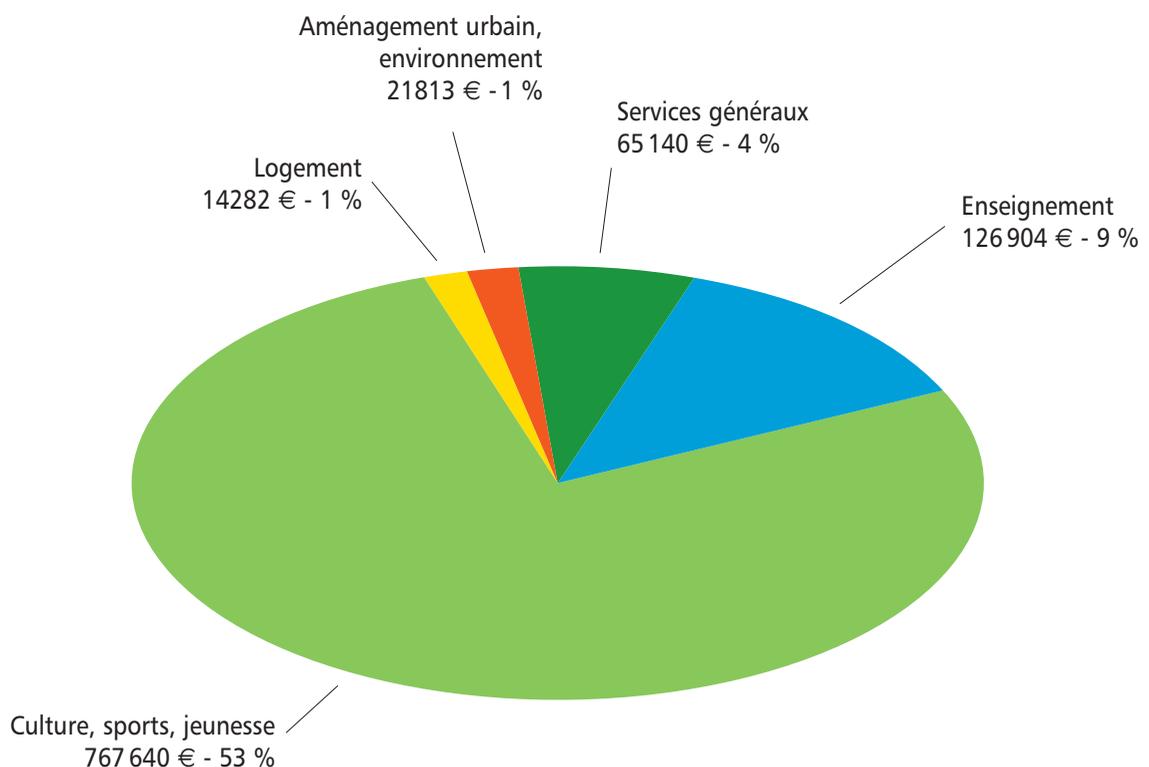
L'endettement de Pins-Justaret demeure très raisonnable puisque s'élevant à 299,31 € par habitant contre 792, 73 € pour la moyenne départementale et de 85, 71 € pour la moyenne nationale.

la commune de Pins-Justaret

À quoi est consacré notre budget de fonctionnement ?



À quoi est consacré notre budget d'investissement ?



Délibérations du conseil municipal

*Vous trouverez
ci-après le résumé
des conseils
municipaux qui
se sont déroulés
durant le dernier
semestre 2005
et le premier
semestre 2006*

Séance du 12 décembre 2005

Emprunt : financement des investissements 2005-2006

Réalisation d'un emprunt pour le financement des investissements 2005/2006

Dans le cadre du financement des investissements prévus au budget 2005 et des engagements concernant l'achat des terrains nécessaires à l'accueil des équipements sportifs et d'accompagnement du lycée qui doit se réaliser début 2006.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer l'offre de prêt de la Caisse d'Epargne d'un montant de 250 000 € sur 15 ans au taux de 3 % à annuité constante réduite.

Dénomination des rues

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne les appellations suivantes aux rues du lotissement de la Croisette :

- rue Sylvain DAURIAC
- rue Marcel PATEZ
- passage Danielle CASANOVA
- square de l'AURORE
- square du MIDI
- Square de l'HEURE BLEUE
- impasse des TOURTERELLES
- résidence Julien FORGUES (correspond aux logements du n° 5 rue Sylvain DAURIAC)
- résidence André BOUSQUAIROL (correspond aux logements du n° 6 rue Sylvain DAURIAC)
- résidence Rosine BET (correspond aux logements PROMOLOGIS du n° 7 rue Sylvain DAURIAC)
- résidence Raymond NAVES (correspond aux logements PROMOLOGIS du n° 9 rue Sylvain DAURIAC)
- place du lotissement du Château : « Place NOUGARO »
 - passage Gilbert BECAUD
 - passage Sacha DISTEL
 - passage Serge REGGIANI

Plan local d'urbanisme

M. le Maire rend compte au Conseil Municipal, du choix de la Commission d'appels d'offres concernant le cabinet d'études chargé de l'étude et de l'assistance pour la révision du P.O.S et sa transformation en P.L.U.

Les offres ont été étudiées selon les 3 critères du cahier des charges :

- **Les compétences et les références :** 30 % de la note
- **La pertinence de la méthodologie :** 50 % de la note
- **Le prix :** 20 % de la note

Seules les offres des 3 premiers candidats ont fait l'objet d'une présentation orale de leur proposition devant la Commission d'appel d'offres.

Le lundi 5 décembre 2005 à 17 h 30 la Commission d'appel d'offres, après avoir auditionné les 3 candidats, a décidé de retenir la société Urba Doc.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve le choix de la Commission d'appel d'offres.

Point accueil jeune

M. le Maire rend compte au Conseil Municipal, du choix de la Commission d'appels d'offres concernant le choix du candidat suite à la consultation pour l'organisation et la Gestion du Point Accueil Jeunes.

Deux ont été déposés en Mairie, il s'agissait :

- de la Fédération Régionale Léo Lagrange Midi-Pyrénées, qui faisait une proposition dans laquelle, la participation communale est estimée à **65 813,92 € TTC**.
- de la Délégation Léo Lagrange Midi-Pyrénées, qui faisait une proposition dans laquelle, la participation communale est estimée à **55 929,40 € TTC**.

Après étude détaillée et comparative des 2 propositions, la Commission, à l'unanimité de ses membres, a choisi et retenu la Délégation Léo Lagrange Midi-Pyrénées

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, approuve le choix de la Commission d'appel d'offres.

brève

Médiateur de la République

Problèmes administrés-administrations ou administrés-associations loi 1901, s'adresser à :

*Monsieur le Préfet,
1 place Saint Etienne
à 31038 TOULOUSE Cedex 9
Standard PREFECTURE :
05 34 45 36 66*

brève

Médiateur familial

S'adresser à l'Institut de
Médiation Familiale
26 rue des 36 Ponts
à TOULOUSE 31
Tél. : 05 62 26 22 92

Modification des statuts du Syndicat du Pool Routier du Muretain

Ces modifications des statuts du Syndicat du Pool Routier du Muretain, permettront :

- au syndicat d'intervenir en agglomération sur les dépendances départementales et d'établir des conventions pour formaliser les plans d'aménagement, les répartitions de financement et les modalités d'intervention à partir des dossiers d'avant projet, de confier au syndicat des

travaux courants d'entretien subventionnés par le Conseil Général.

- aux communes qui ne sont pas dotées du matériel nécessaire pour l'entretien sur voiries communales, d'en confier les prestations au syndicat et d'être subventionnées par le Conseil Général suivant le même taux que pour les travaux d'investissement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, approuve les modifications des statuts du Syndicat du Pool Routier du Muretain.

Séance du 23 février 2006

Présentation de la procédure de mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme

M. PERRONE du Cabinet Urba Doc. présente à l'assemblée communale le guide méthodologique de la mise en œuvre méthodologique du Plan Local d'urbanisme

- Délibération du Conseil Municipal prescrivant la révision ou l'élaboration
- Phase d'étude
- Projet de P.L.U. (Transmis pour avis)
- Enquête publique (1 mois + 1 mois)
- Approbation
- Les acteurs du P.L.U.
- Le Diagnostic
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- Le Zonage
- Le Règlement

Délibération spécifique relative à la répartition au paiement sur le chemin de la Gare

Vu la délibération du 28 janvier 2004 instaurant la PVR sur le territoire de la commune de Pins-Justaret, considérant que les travaux de voirie et les réseaux sont destinés à permettre l'implantation de nouvelles constructions sur les terrains des secteurs UB et UC. *Le conseil à l'unanimité des membres présents décide :*

- D'engager sur une section du chemin de la Gare, la réalisation des travaux de voirie et de réseaux dont le coût total estimé s'élève à 566 813 €. Les subventions à recevoir, affectées au financement de la voie ou des réseaux, seront déduites du coût total de la voie nouvelle. Soit un total de 179 359,99 €.
- Fixe à 80 % la part du coût des travaux assimilés à ceux de création d'une nouvelle voie mise à la charge des propriétaires fonciers soit : $387\,453,72 \text{ €} \times 0,8 = 309\,962,98 \text{ €}$

La participation sera répartie au prorata de la superficie des terrains bénéficiant de la desserte et situés à moins de 80 m de la voie.

- Fixe le montant de la PVR, due par m² de terrain nouvellement desservi à 4,39 €, ainsi calculé : $\frac{309\,962,98}{70\,521 \text{ m}^2} = 4,39 \text{ €}$

Création d'un emploi permanent à temps complet de chef de police municipale

Le Conseil Municipal, vu le Code Général des Collectivités Territoriales, vu les arrêtés du Ministre de l'Intérieur fixant la définition et le tableau indicatif des emplois communaux, le classement indiciaire et la durée de carrière qui leur sont applicables, décide : la création d'un emploi permanent à temps complet de chef de Police Municipale.

Acquisition de matériel pour les services techniques

M. le Maire fait part à l'assemblée communale de la nécessité d'équiper les services d'entretien des espaces verts et de la voirie du matériel nécessaire à leur bon fonctionnement.

À cet effet, des contacts ont été pris avec différentes sociétés pour la fourniture d'un véhicule léger pour le service des espaces verts.

Le Conseil Municipal jugeant l'achat de ces matériels indispensables au bon fonctionnement du service voirie entretien des espaces verts, donne son accord pour l'achat d'un KANGOO 1.2L Confort 800 kg pour un montant de 9 210 € HT et sollicite du Conseil Général une aide au taux maximum, pour l'achat de cet équipement indispensable au bon fonctionnement des services techniques de la commune.

brève

ANPE

à Portet-sur-Garonne
05 62 20 75 20
Rue de l'Hôtel de Ville
BP 423 88
31123 Portet/Garonne

Délibérations (suite)

Suite de la séance du 23 février 2006

Achat de 10 ordinateurs pour la salle informatique de l'école primaire

M. le Maire fait part à l'assemblée communale de la nécessité de renouveler le matériel informatique des écoles, dont les capacités actuelles permettent difficilement la mise en œuvre des nouveaux programmes pédagogiques de l'éducation nationale.

À cet effet, le Conseil Municipal est appelé à examiner les propositions des sociétés MISMO, SELEXIUM, METRO, spécialisées dans la fourniture de matériels informatiques.

Propositions de la société MISMO:

Total TTC: 7 234,60 €

Propositions de la société METRO:

Total TTC: 5 860,40 €

Propositions de la société SELEXIUM:

Total TTC: 6 251,10 €

Le Conseil Municipal, après examen des offres, donne son accord aux propositions de la Société MISMO pour un montant de 7 234,60 € HT et sollicite du Département une aide au taux maximum pour l'acquisition de ces matériels indispensables au bon fonctionnement de l'école primaire.

Fixation du tarif de l'étude surveillée communale

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2005, en dehors des heures de classes, les enfants sont pris en charge par le personnel de la C.A.M., dans le cadre du C.L.A.E. (Centre de Loisirs Associé à l'école).

Cependant, certains parents ayant émis le souhait de maintenir l'étude surveillée encadrée par les enseignants, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres donne son accord pour les modalités de facturation suivantes:

- Enfants bénéficiaires: CE2 – CM1 - CM2
- Horaires: de 16h30 à 18h
- Facturation: forfait mensuel de 20 € à régler à la mairie, quels que soient le nombre de jours et la durée de fréquentation de l'étude surveillée.

Au-delà de 18h, l'enfant est accueilli par le C.L.A.E.; cette prestation est réglée auprès des services de la C.A.M.

Permanence en mairie d'un agent des services fiscaux

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres donne son accord:

- à l'organisation en mairie de deux permanences d'un agent des services fiscaux, chargé d'aider les administrés à remplir leurs déclarations d'impôts sur le revenu,
- au règlement des indemnités correspondantes, dans les mêmes conditions de prestations que celles fournies en 2005.

Réfection du club du 3^{ème} Age

Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation des travaux d'installation d'un chauffage au gaz dans le local du club du 3^{ème} âge, par la société SARL CSCD pour un montant de travaux HT de 5 751,80 €.

Les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux seront inscrits au Budget Primitif 2006. Le Conseil Municipal sollicite de l'assemblée départementale, une aide au taux maximum, pour aider la commune dans la réalisation de ces travaux nécessaires au bon fonctionnement du club du 3^{ème} âge.

Remise en état de l'appartement 12 rue Sainte-Barbe

Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation des travaux d'installation d'un chauffage au gaz par la SARL CSCD, la rénovation du réseau d'électricité la société REMY SOLIVERES, et des menuiseries par la société E.U.R.L. RENOV, pour un montant global de travaux de 10 993,96 € HT.

Les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux seront inscrits au Budget Primitif 2006.

Marché de plein-vent

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, considérant la très faible fréquentation actuelle du marché de plein-vent, décide de ne pas encaisser de droits de place auprès des commerçants présents sur le dit marché.

La situation du paiement d'un droit de place sera réexaminée par l'assemblée communale au vu du développement de la fréquentation du marché.

brève

Permanences du conciliateur

Gratuit sur rendez-vous uniquement.

Problèmes entre administrés ou administrés-commerçants

- le lundi de 15h à 18h au Foyer culturel de Portet-sur-Garonne (à côté de la Halle) téléphoner au 05 61 76 29 31
- le mardi de 14h à 17h à la Mairie de Muret téléphoner au 05 61 51 95 45
- le mardi à 17h30 à la Mairie de Pins-Justaret, téléphoner au 05 62 11 71 00

brève

Conseiller Juridique Avocats

• Maison de l'Avocat
à Toulouse - 13 rue des Fleurs
du lundi au jeudi de 10h à 12h
Tél. : 05 61 52 18 34

• CCAS de Portet-sur-Garonne
27 bis allées Jean Jaurès
(deux jeudis par mois sur RV
17h-19h au 05 61 41 40 80)
(réservé en priorité aux
Portésiens).

Transports scolaires

Suite à la demande de modification des horaires des transports scolaires maternelle et primaire, Monsieur STEFANI donne lecture de la réponse du Conseil Général qui rappelle que les conditions actuelles des contrats

passés avec les transporteurs ne peuvent être modifiées avant leur terme.

Monsieur le Maire rappelle que si ces modifications devaient engager des frais supplémentaires à la charge de la commune, il ne pourrait y être donné suite.

Séance du 20 mars 2006

Débat d'orientation budgétaire 2006

M. LECLERCQ, Maire Adjoint aux finances, précise que le rapport d'orientation budgétaire reprend en ce qui concerne la partie budget, les décisions arrêtées, tant au niveau du fonctionnement que de l'investissement par les différentes commissions municipales.

Justaret, notre capacité d'autofinancement s'était fortement détériorée, au point de devenir négative comme ce fut le cas en 2004.

Par ailleurs conformément aux engagements pris dans le cadre du programme électoral, il est prévu de réaliser un complexe sportif, qui outre la construction des bâtiments, nécessite des acquisitions foncières importantes.

Pour répondre à ces situations, d'amélioration de notre structure financière et d'investissements importants à réaliser à court terme, la commune avait à sa disposition trois leviers :

- augmenter régulièrement les impôts,
- baisser les charges,
- supprimer l'abattement général à la base et maîtriser la hausse des taux d'imposition, permettant ainsi d'accompagner l'effort demandé à la fiscalité locale, d'une augmentation des aides de l'État au travers de la Dotation Nationale de Péréquation qui passe de 75 000 € en 2005, à 101 000 € en 2006, et 150 000/160 000 € en 2007.

C'est la troisième solution qui fût retenue.

M. le maire précise que cette démarche n'a pas été mise en œuvre précédemment, car il n'a pas été jugé nécessaire de prélever des impôts, dont nous n'avions pas une utilité immédiate. Au terme de la discussion, le Conseil Municipal donne acte du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2006.

Le rapport qui est présenté à l'Assemblée Communale s'articule en trois parties :

- 1- Le contexte budgétaire
- 2- Présentation de la situation financière
- 3- Bilan et perspectives pour l'année à venir, prévisions de l'investissement.

Au terme de l'exposé, M. Boscher s'interroge sur la nécessité de supprimer comme il le fût fait l'abattement général à la base, suppression qui génèrera une augmentation des taxes d'environ 75 € par ménage, alors que nous avons un taux d'endettement inférieur à la moyenne de la strate des communes de notre importance.

M. Leclercq indique que suite à l'augmentation des charges de fonctionnement et d'investissement liées au développement normal d'une commune en pleine expansion comme Pins-

brève

Important : Tranquillité vacances

Les agents de la Police municipale surveillent vos habitations pendant les vacances, selon une procédure bien établie, pour les personnes qui en font la demande. Pour cela il vous suffit de vous adresser au secrétariat de la Mairie, afin de remplir un formulaire.

Délibérations (suite)

Séance du 30 mars 2006

Compte administratif 2005

M. LECLERCQ présente alors le projet de Compte Administratif 2005 pour la commune. Monsieur le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal, oui l'exposer de son rapporteur, à la majorité de 23 voix pour M^{mes} MIGNAN, GROSSET, Monsieur SCHWAB s'abstenant, approuve le Compte Administratif 2005 pour la Commune de Pins-Justaret.

A - SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Op. de l'exercice	Résultat reporté	Cumul section
Dépenses (ou déficit)	1 663 576,66 €	0,00 €	1 663 576,66 €
Recettes (ou excédent)	1 783 067,87 €	39 225,98 €	1 822 293,85 €

B - SECTION D'INVESTISSEMENT

	Op. de l'exercice	Résultat reporté	Cumul section
Dépenses (ou déficit)	663 835,61 €	0,00 €	663 835,61 €
Recettes (ou excédent)	827 192,35 €	13 695,56 €	840 887,91 €
Affectation		61 209,66 €	61 209,66 €

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2005

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. le maire. Après avoir examiné le compte administratif 2005, statuant sur l'affectation du Résultat de l'exercice 2005

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 158 717,19 €
- un déficit de fonctionnement de 0,00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION	158 717,19 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	0,00 €
2) H Report en fonctionnement	158 717,19 €

Adoption du compte de gestion 2005 du percepteur

Le Conseil Municipal, après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2005, celui de tous les titres de recettes émis, et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Déclare à la majorité des membres présents, Monsieur SCHWAB s'étant abstenu, que le Compte de gestion dressé pour l'exercice 2005 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Reprise du résultat 2005 dans le budget primitif 2006

Le Conseil Municipal, approuve la reprise du résultat du Compte Administratif 2005 dans les conditions suivantes :
Reprise du résultat de fonctionnement de l'exercice

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT

A Résultat de l'exercice	119 491,21 €
B Résultats antérieurs reportés	39 225,98 €
Report en fonctionnement	158 717,19 €

Le Conseil Municipal, oui l'exposé de son président, à l'unanimité de ses membres, approuve la proposition de Monsieur le Maire de reprise du résultat de l'exercice 2005 dans le Budget Primitif 2006.

Budget primitif 2006

M. Daniel LECLERCQ, Maire Adjoint délégué au Budget, présente au Conseil Municipal le projet de Budget 2006 pour la Commune.

Il est proposé à l'Assemblée Communale de voter le budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- avec opération.

En préambule à l'examen du Budget Primitif, M. BOSCHER indique qu'il ne votera pas le budget 2006, non pas en raison d'un désaccord sur l'affectation des crédits, mais en raison de son opposition à la suppression de l'abattement à la base des taxes locales

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
	Op. de l'exercice	Restes à réaliser	Résultat reporté	Cumul section
Dépenses (ou déficit)	2 215 817,23 €	0	0	2 215 817,23 €
Recettes (ou excédent)	2 057 100,04 €	0	158 717,19 €	2 215 817,23 €
SECTION D'INVESTISSEMENT				
	Op. de l'exercice	Restes à réaliser	Résultat reporté	Cumul section
Dépenses (ou déficit)	1 349 103,00 €	114 778,00 €		1 463 881 €
Recettes (ou excédent)	1 220 575,04 €	5 044,00 €	238 261,96 €	1 463 881 €

Où l'exposé de son président, le Conseil Municipal à la majorité de vingt et une voix pour et cinq abstentions (M^{mes} FONTES, MAIGNAN, GROSSET, Messieurs, SCHWAB, BOSCHER), approuve le Budget primitif de la commune de Pins-Justaret.

Vote des taux d'imposition

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que le produit attendu des impôts directs, nécessaire à l'équilibre du Budget Primitif 2006 compte-tenu des bases prévisionnelles communiquées par les services fiscaux, s'élève à 1 019 642 €.

Le Conseil Municipal, où l'exposé de son président, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres décide de reconduire sans augmentation les taux d'imposition de l'année 2005 et fixe comme suit les taux d'imposition pour 2006 :

Taxe d'habitation	15,03 %
Taxe Foncière Bâti	14,47 %
Taxe Foncière Non Bâti	84,85 %

Charge M. Le Maire de notifier cette décision aux services fiscaux par l'intermédiaire des services préfectoraux.

brève

Elections!

Vous êtes nouvel arrivant sur Pins-Justaret

Ou vous aurez 18 ans avant le 28 février 2007

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales.

Les inscriptions seront reçues en mairie jusqu'au 30 décembre 2006 (une permanence étant assurée le samedi matin de 10 h à 12 h.

Versement de subvention à la mutuelle nationale territoriale

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de verser à la Mutuelle Nationale Territoriale Section Haute-Garonne, une subvention dont le montant ne dépasse pas 25 % des cotisations effectivement versées par les membres participants et sans pouvoir excéder le tiers des charges entraînées par le service des prestations qui leur sont allouées.

Rentrée scolaire 2006

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la circulaire de M. l'Inspecteur d'Académie, l'informant que pour l'École Élémentaire Jean Jaurès : « les effectifs prévisionnels sont proches du seuil d'ouverture d'un poste élémentaire ».

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, donne un avis favorable à l'ouverture d'une classe à l'École Élémentaire si les effectifs prévisionnels le permettent.

Civisme et vandalisme :

Les voisins!

Cela pourrait être le titre d'une émission télévisée, malheureusement nous ne sommes pas à la télévision mais à Pins Justaret! Trop de personnes viennent à la mairie se plaindre de leurs voisins.

Les causes sont diverses mais la plainte la plus fréquente, reste celle concernant les travaux de bricolage et de jardinage à intensité sonore.

En cette période de l'année où les jours sont les plus longs, certains n'hésitent pas à tondre leur gazon en dehors des horaires autorisés par la Préfecture.

Rappels horaires :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

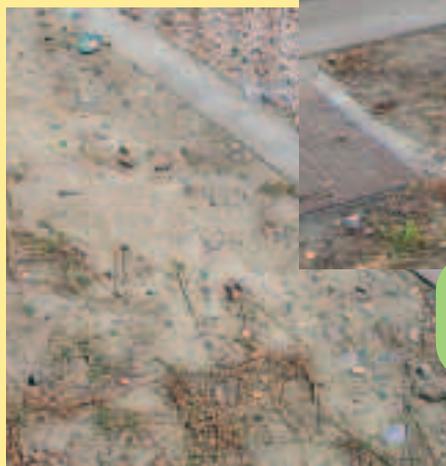
(Ne sont pas concernés les entreprises et les services publics)

Les nuisances sonores sont un délit condamnable...

Un petit effort de chacun apporterait le bonheur à tous!



Le champs des voisins sert de dépotoir aux déchets verts



Des tessons de bouteilles trouvés en bordure de la Place publique



Devant le magasin Champion, un canapé a été déposé!!

Bruits intempestifs!

Jeunes à motos « pétaradantes » passant et repassant sans cesse devant les habitations, à toute heure du jour et de la nuit... merci de penser à ne pas occasionner un tel bruit pour les habitants, surtout l'été... lorsque les fenêtres restent ouvertes!!



Terrain de jeux : l'automatisme a été cassé maintes fois

un petit effort de chacun...



Le jardin de la
Maison des associations
n'est pas un dépotoir

Ramassage des objets encombrants

Sont considérés comme encombrants les déchets ne pouvant entrer dans un coffre de voiture (meubles, électroménager, matelas, sommiers).

Attention les déchets suivants ne sont pas collectés :

Téléviseurs, ordinateurs, gravats, déchets de démolition, pneus, batteries, déchets végétaux, déchets toxiques ou dangereux (peinture, vernis, bouteilles de gaz, portails de clôture,...).

3^{ème} trimestre :

le mercredi 20 septembre

4^{ème} trimestre :

le mercredi 29 novembre

Sortir les objets encombrants la veille au soir

important

Le jour de collecte du tri sélectif a changé de jour. Vous devez désormais sortir les sacs jaunes le mercredi soir pour un ramassage le jeudi.

Le verre doit être emmené au récup'verre.

Pour plus de renseignements sur le tri sélectif appelez au 05 34 46 30 50

"La chasse au gaspi"

Réduire la charge du coût de la consommation d'eau est possible. Pour y arriver, il faut faire la chasse aux fuites.

Le budget "eau" moyen d'une famille de quatre personnes se situe dans une fourchette de 380 à 540 € par an, d'ici 2010 il augmentera environ de 10 %. Pour alléger ce budget, il faut déceler d'éventuelles fuites car elles peuvent absorber des dizaines de mètres cubes par an et représenter une dépense annuelle de 200 ou 300 €.

Les plus insidieuses sont le fait de robinets ou de chasses d'eau qui suintent ou gouttent, ou encore de fuites sur la partie enterrée du branchement, entre le compteur d'eau et la maison.

Certaines fuites peuvent être détectées par une simple inspection visuelle. Il suffit de mettre un peu d'encre dans le réservoir d'une chasse d'eau pour rendre décelable un écoulement.

Autres possibilités :

- relever le compteur d'eau un soir, puis à nouveau le lendemain matin. S'il a tourné alors qu'aucun appareil n'a fonctionné, c'est qu'il y a une fuite.
- s'assurer que tous les robinets soient fermés et qu'aucun appareil ne soit en fonction, jeter un coup d'œil sur le compteur d'eau : s'il tourne, c'est qu'il y a une fuite.

Dernier point fort de consommation : si vous ne possédez pas un puits pour l'arrosage de votre jardin, sachez que celui-ci représente facilement 30 % de la consommation.



Terrain de foot du collège :
la clôture arrachée...

Le PAJ :
la porte d'entrée a
été forcée



Jumelage, un langage

Du 26 au 28 mai, Pins-Justaret accueillait Cordignano : une rencontre placée sous le signe du chant choral et de l'art

Les Pins-Justaretois sauf exception sont loin de maîtriser la langue de Léonard de Vinci, il en va de même pour les Cordignanais. Mais ce week-end, la langue universelle a été adoptée : le chant. Un chant fort et puissant, où seule l'amitié avait droit de cité. Les élus du Conseil Municipal des Jeunes de Pins-Justaret ne s'y étaient pas trompés et le nom qu'ils ont choisi « canto amitié » résonne comme un serment. Les chanteurs du Coro Code

Di Bosco, les invités d'honneur ont littéralement subjugué le public venu les écouter lors d'un grand concert à la salle polyvalente. Leurs voix chaudes résonnent encore dans les oreilles des Pins-justaretois. Le séjour du Coro Code Di Bosco aura été une longue chanson, de la Maison de retraite « La Tranquillité » à l'église Notre-Dame du Taur et aux Jacobins, en pas-



Monsieur Barrès, président de la communauté d'agglomération du Muretain, Messieurs Casetta, et Cassagne, respectivement maires de Pins-Justaret, Villate et Saubens assistaient au concert offert salle polyvalente



Les jeunes du Point Jeunes ont, à l'instar des élèves de l'atelier d'art et des enfants de l'école élémentaire, réalisé des dessins pour illustrer les programmes du concert

Un grand merci à tous ceux qui nous ont aidés à organiser cette manifestation :

au Maire de Pins-Justaret, Jean-Baptiste Casetta, au Conseil Municipal et au Conseil Municipal des Jeunes, à l'ensemble du personnel de la mairie, pour leur soutien moral et financier et leur précieuse aide technique, aux collectivités territoriales, aux sponsors, aux associations et aux bénévoles.

Merci aux enfants de l'atelier d'art, de l'école élémentaire et aux jeunes du Point Animation Jeunes pour les beaux dessins illustrant le programme du concert.

sant par les bords du lac de La Thésauque et la halle des sports. Et à travers leurs chants, c'est un véritable bouquet de valeurs qu'ils ont offert : l'histoire de l'Italie bien sûr, celles de ses montagnes et de ses hommes, la fraternité, l'émotion, la sincérité, l'amour, l'humour parfois, la tristesse de temps en temps. C'est en pleurs que Pins-justaretois et Cordignanais se sont quittés, unis et soudés comme une grande et chaleureuse famille.



Les caves de la mairie ont vibré sous le chant du Coro Code Di Bosco

e universel: le chant

Le public a primé deux artistes-peintres italiens. Geneviève et Daniel Mazoyer, de l'atelier d'art ont salué leur talent



Gilbert Buriolo : chef hors pair



Le public est venu en nombre applaudir les chorales de Labarthe sur Lèze, Saubens, Portet sur Garonne et le Coro Code Di Bosco



Comité de Jumelage de Pins-Justaret et Cordignano
Gilberte SOULIÉ - présidente
05 61 76 26 19

Prévention de la canicule

Sur la base du volontariat, nous invitons les personnes âgées et les personnes handicapées, fragiles ou isolées, résidant à leur domicile à se signaler en mairie en vue de leur inscription sur le fichier de prévention d'une canicule.

Ce fichier est à la disposition du Préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte d'une canicule.

Conseils pour se protéger de la chaleur :

- évitez les sorties aux heures les plus chaudes,
- fermez les volets et rideaux, ouvrez les fenêtres la nuit pour que la fraîcheur puisse entrer,
- si vous devez sortir, portez un chapeau
- buvez le plus possible: eau, jus de fruits (ne consommez pas d'alcool)
- mangez plus de fruits et de légumes
- restez à proximité d'un ventilateur ou dans une pièce fraîche, climatisée.

Une commune animée...

Marché de plein vent

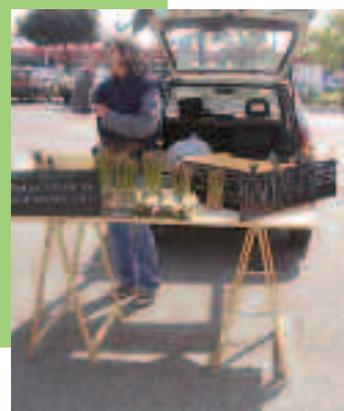


Vous pouvez goûter aux produits régionaux et découvrir sur les différents



stands fruits, légumes, petits farçons aveyronnais, volailles, plans de légumes, fleurs, produits de plein champ, vêtements, vannerie, etc.

Tous les vendredis matin de 8 h à 13 h
Place René Loubet



Pâques à la Maison de Retraite

Le mardi 4 avril, les anciens étaient à l'honneur puisque la Maison de Retraite « La Tranquillité » avait organisé un après-midi de création autour du thème de Pâques.

À cette occasion, Gaétane *, animatrice passionnée, avait déplacé un de ses ateliers créatifs au sein de l'établissement.

Certains pensionnaires ont ainsi pu faire preuve d'imagination et, aidés par des « petites mains » ont réalisé un « Arbre à œufs » qui trône désormais au sein de la salle principale.

(* Gérante de la boutique « L'archydée »).

La Médiathèque

Paroles de bergers... à la Médiathèque

Gaby Etchebarne
dédicace son livre



Gaby ETCHEBARNE a présenté et dédicacé son dernier livre* « Paroles de bergers. Du Pays Basque au Far West... » le 18 mai dernier, à la Médiathèque.

Tout part des Aldudes, village natal de Gaby ETCHEBARNE et de ses souvenirs d'enfance. Dans ce livre, elle retrace l'histoire des bergers basques, ceux qui sont partis pour faire fortune en Amérique et ceux qui sont restés au pays... Elle donne la parole aux hommes et aux femmes « qui racontent leurs souvenirs, qui disent l'exil des pères ou des maris, leurs espoirs, leurs solitudes... ».

C'est avec chaleur et passion que Gaby ETCHEBARNE nous a fait partager ces témoignages. Son livre est disponible à la Médiathèque.

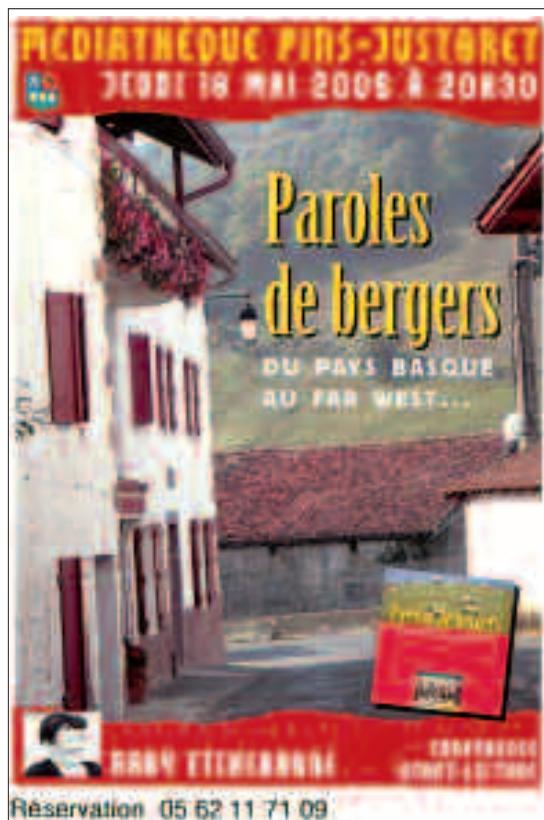
*Gaby ETCHEBARNE. *Paroles de bergers : du Pays Basque au Far West...*
Toulouse, Éditions Les Passés Simples, 2005.

18.05.06
Pour les lecteurs et lectrices de
la médiathèque de Pins Justaret
ce souvenir de bergers basques qui
ont accepté l'exil pour aider les leurs.
Affectueux
Gaby

Dédicace aux
abonnés de la
Médiathèque

Horaires de la Médiathèque :

- Mardi, jeudi, vendredi :
de 13 h 30 à 18 h
- Mercredi :
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
- Samedi : de 9 h à 12 h 30
(fermé du samedi du 1^{er} juillet
au 31 août)



Affiche de la soirée,
conçue et réalisée
par les Éditions
Les Passés Simples

Centre de Loisirs (CLAE)



Le carnaval inter-communautaire avec le char confectionné par le CLAE "Mirabelle, Madame Poubelle"

Le CLAE de Pins-Justaret a ouvert ses portes le 2 septembre dernier. L'équipe d'animation conduite par sa Directrice Muriel PAYRAU se réjouit de l'enthousiasme qu'il a suscité chez les enfants.

Tout au long de l'année, différentes activités et événements, en accord avec le projet pédagogique « Enfants heureux », sur des thèmes comme : socialisation, autonomie, responsabilité, citoyenneté et environnement, se sont déroulés.

Sans oublier les animations quotidiennes qui sont proposées à chaque moment du CLAE (accueil matin, midi et soir) : activités manuelles et sportives, jeux extérieurs, ludothèques, baby-foot, etc.



L'arbre du recyclage



Danse Hip-Hop présentée par les garçons

D'importantes manifestations ont ponctué l'année :

- Lectures faites par des retraités de l'association « Lire et Faire lire » le mardi soir en maternelle.
- Confection d'un char « Mirabelle, Madame Poubelle » qui représentait le CLAE au carnaval intercommunautaire qui a eu lieu le samedi 8 avril 2006 au Parc Jean Jaurès à Muret. Des stands ont été préparés par chaque CLAE, Monsieur Carnaval a été brûlé et un goûter a été offert aux enfants.
- Le 2 juin 2006, les enfants du CLAE ont fait leur défilé pour la soirée des Recyclades (manifestation de mobilisation sur le tri des déchets



"Mirabelle, Madame Poubelle"

et plus largement sur la protection de l'environnement, organisée à l'échelle européenne et soutenue par Eco-Emballages) : défilé musical avec un message sur l'importance du tri sélectif, chanson, instruments et musique créés par les enfants du CLAE. Ils ont pu, aussi, exposer au cours de cette manifestation les créations réalisées avec des matériaux de la collecte sélective : « l'arbre du recyclage », le « Memory recyclage », le « Musée du vrai/du faux sur le recyclage ».

- Un spectacle de danse a clôturé l'année au sein du CLAE. Les garçons ont présenté du hip-hop et les filles du modern-jazz.

Le responsable du CLAE est disponible pour tout renseignement (permanence affichée dans le CLAE).

Directrice du CLAE : M^{lle} Muriel PAYRAU
Téléphone du CLAE : 05 34 47 74 49

Le Point Accueil Jeunes

Le point accueil jeune compte aujourd'hui plus de 60 inscrits, une majorité de pré-ados se dégage, les ados « vieillissants » leur ont laissé progressivement la place.

La structure a connu également en début d'année des changements significatifs puisque la convention liant la commune au profit de la fédération régionale Léo Lagrange a été « cassée » au profit de la fédération nationale Léo Lagrange.

Pour les jeunes, les changements ne sont pas spectaculaires car l'équipe en place est toujours la même, par contre ils ont eu la surprise de découvrir des postes informatiques tout neufs.

Vacances de Février

Pour la première semaine différentes activités ont été programmées :

- Journée jeux en réseaux.
- Tournoi de basket ball.
- Sortie cinéma.

De plus un chantier a vu le jour où l'objectif était de créer un coin bibliothèque dans les murs du PAJ. Les enfants ont donc appris à peindre les murs et à habiller en bois une niche qui aujourd'hui reçoit le rayonnage des bouquins.

Suite à ce chantier, une convention liant le PAJ et la médiathèque communale a été signée, ce qui permet aux jeunes d'avoir à disposition un ensemble conséquent d'ouvrages consultables sur place ou à domicile (par une gestion de prêt). Si vous disposez à la maison d'ouvrages qui ne vous servent à rien, les jeunes seront heureux d'en profiter, pensez à venir nous voir.

Vacances de Pâques

Le soleil étant de la partie un maximum d'activités était programmé à l'extérieur :

- Un tournoi de foot en intercommunalité avec les structures de Roquettes, Pinsaguel, Roques-sur-Garonne, Portet-sur-Garonne et Seysses a réuni une centaine de jeunes sur le terrain du collège.
- Les pré-ados ont participé à un rallye photos dans les rues de Toulouse. L'objectif était d'apprendre à connaître notre agglomération, son architecture, ses moyens de transports, son histoire..., par la suite ils apprendront à développer les photos et organiseront une expo.
- Une sortie flunch-cinéma au complexe de Blagnac.
- Une sortie karting au circuit du Lherm.
- Une sortie à la patinoire de Blagnac.

Horaires d'ouverture inchangés :

- de 14h à 18h du mardi au samedi en période scolaire.
- de 14h à 18h du lundi au vendredi en période de vacances scolaire.

L'adhésion est de 10 euros par an pour les enfants de Pins-Justaret et de Villate et de 15 euros pour les autres.

Les matinées étant consacrées aux tâches administratives.

Pour tout renseignement contacter :

M. DRIS Jean-Charles au 05 61 76 87 73



Séjour ski à la station du Mourtis. Au programme soleil, glisse et « rigolade »

Pour la deuxième semaine les jeunes ayant participé au chantier ont pu partir une semaine pour un séjour ski à la station du Mourtis. Au programme : soleil, glisse et « rigolade », hébergés dans un gîte familial, ils ont également fait connaissance avec des animaux peu communs (non pas PALOMA l'ours Slovène mais des Yuski typiques chiens de traîneaux.).

Recensement militaire

Jeunes gens nés en : Mois de recensement :

Juillet 1990

Août 1990

Septembre 1990

Octobre 1990

Novembre 1990

Décembre 1990

juillet 2006

août 2006

septembre 2006

octobre 2006

novembre 2006

décembre 2006

brève

Centre de loisirs sans hébergement



Les 9-12 ans ont effectué un stage d'une semaine d'équitation au Centre Equestre d'Ourmac

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement de Pins-Justaret a accueilli durant les petites vacances scolaires 2006, en moyenne, 65 enfants par jour.

Un programme diversifié, élaboré par l'équipe d'animation, pour les différentes tranches d'âges a permis le plein épanouissement des enfants.

Chaque semaine, des sorties ont été organisées: bowling pour les grands et sortie à la ferme pour les petits (où les enfants ont été heureux de donner le biberon aux agneaux, etc.)...

Le centre de loisirs est aussi un espace de grands jeux: le parcours du combattant, la chasse au trésor, le quizz-musical, la chasse aux œufs de Pâques, le baccalauréat géant, etc. Les enfants ont aussi eu l'occasion de réaliser diverses activités avec leurs mains: fabrication d'échasses, de gâteaux des rois, de mobiles d'œufs, de ballons cocottes, etc.

Des sorties

Pour le mois de juillet le CLSH propose des sorties chaque semaine:

Le Parc aquatique de Solomiac, la Féerie du rail, une soirée sur l'astronomie à Brioudes et deux rencontres inter-centres à Aqualudia pour les grands.

Et pour les 3-5 ans: balade en petit train, visite de la volerie des aigles et sortie piscine à Portet sur Garonne chaque semaine.



Des mini-camps

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement de Pins-Justaret organise aussi durant les vacances scolaires des mini-camps d'une semaine, pour les 6-8 ans et les 9-12 ans et demi.

En effet, cette année 2006, les enfants ont pu participer à 2 séjours:

- pour les 9-12 ans et demi, une semaine de ski à Super Esport (Espagne) durant les vacances de Février et pour les vacances de Pâques,
- les 9-12 ans ont effectué un stage d'une semaine d'équitation au Centre Equestre d'Ourmac (près de Tarascon/Ariège)



Parc aquatique de Solomiac

Pour les vacances d'été, le C.L.S.H de Pins-Justaret organise, durant le mois de Juillet, 3 séjours: pour les 6-8 ans: un séjour à thème multi-activités à Fontbonne (course d'orientation, spéléologie, piscine) et pour les 9-12 ans 2 séjours multi-activités à La Canourgue près des Gorges du Tarn (canoë, escalade, spéléologie, piscine) et à Auzat en Ariège (randonnée, spéléologie, escalade, piscine).



Balade en péniche à Port Lauragais



Pour les 9-12 ans et demi, une semaine de ski à Super Espot (Espagne) en février 2006

Les horaires du C.L.S.H sont :

Pour l'année scolaire :

- les mercredis après-midi de 13 h 30 à 18 h 30

- les mercredis libérés de 7 h 30 à 18 h 30

Pour les vacances scolaires : de 7 h 30 à 18 h 30

Informations aux parents :

Depuis l'entrée de Pins-Justaret dans la Communauté d'Agglomération du Muretain, le goûter et les sorties sont compris dans le tarif du Centre de Loisirs.

Journée portes ouvertes :

Le 21 mai, une journée portes ouvertes a été organisée sur tous les centres de loisirs de la C.A.M. Cette journée a permis à tous les habitants de visiter les centres et de rencontrer les équipes pédagogiques.



Le CMJ



Choix du nom pour les chorales Franco-Italiennes

À l'occasion des choralies 2006 organisées par le Comité de Jumelage Pins-Justaret - Cordignano, les jeunes élus ont été sollicités pour donner le nom de cette nouvelle manifestation alliant le chant et l'amitié des deux communes et qui sera ainsi pérennisée dans le temps.

À l'issue de leur réunion de travail, une vingtaine de noms ont été soumis au jury.

Après concertation et vote, c'est le nom de CANTO AMITIE qui fut choisi.

Réunion de travail du CMJ



Comité des fêtes

Deux grosses manifestations tournées vers les enfants

Le 2ème carnaval

Cette année très grande participation des enfants, des parents et grands-parents et présence très remarquée et appréciée des enseignants à ce carnaval préparé et attendu par les petits de la maternelle. L'école avait été décorée pour l'occasion de façon remarquable.

Malgré le vent qui déboulna la mascotte du comité, (lui arrachant au passage la moustache, les bras) un immense cortège déambula tranquillement jusqu'au centre commercial dispersant ça et là cotillons, plus de 100 kg de

confettis, pétards offerts par le comité. La dispersion et le « bûcher » de Carnaval ne purent avoir lieu comme prévu dans le parc de la mairie, mais tout le monde se retrouva à la salle des fêtes, trop petite pour un tel événement, autour d'un succulent goûter offert par le comité.

Le comité des fêtes tient à remercier toutes les personnes: enseignants, parents d'élèves, parents qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Après l'effort des enfants, le réconfort des parents...



Un immense cortège déambula jusqu'au centre commercial

Pâques

C'est la tradition; les enfants de Pins-Justaret savent que les « cloches » passent tous les ans à la même époque sur le parc de la mairie déversant plus de 11 810 œufs, de quoi satisfaire tous les enfants.

Cette année encore, c'est une foule bruyante de joyeux bambins qui s'élança tels des étourneaux vers les

papiers scintillants des œufs. Cette manifestation ne peut être crédible qu'à condition que tout le monde joue le jeu. Des parents nous ont félicités pour cette animation mais ont regretté que des adultes cherchent des œufs dans des parcs réservés aux enfants. Alors parents

soyez gentils, laissez seules vos progénitures faire la cueillette. Tout le monde se retrouva autour de l'apéritif offert comme les œufs par le comité des fêtes.

Le vide grenier du 18 juin

À l'heure de la conception des articles la manifestation n'avait pas eu lieu, mais les réservations étaient déjà complètes.

Fête locale

Comme nous vous l'annoncions lors de notre dernier rendez-vous avec vous, la société SEISA de Mireille PEYRE et Claude BUILHES, artificiers que nous n'oublierons pas a cessé ses activités, le remplaçant est M. MURCIA de la société Toulouse Artifices Création Nous



La ruée vers les œufs!

souhaitons une bonne retraite à Mireille et Claude et la bienvenue à M. MURCIA.

Le thème du feu 2006 sera: "Rendez-vous avec Mozart" le samedi 9 septembre à 22 h dans le parc de la mairie.

Vous retrouverez le programme complet dans vos boîtes à lettre.

Bonnes vacances à tous.

Atelier d'Art

Le 23^{ème} salon de l'Atelier d'art s'est tenu du 20 mai 2006 au 28 mai 2006 inclus, le vernissage a eu lieu le 19 mai 2006, dans la salle des Fêtes de Pins-Justaret.



Cette manifestation artistique s'est déroulée dans le cadre du jumelage avec L'Italie.

En effet, 25 peintres transalpins ont fait un envoi, c'est pour cette raison que la remise des prix s'est effectuée le 27 mai 2006.

À cette occasion, les enfants et les adolescents ont présenté une cimaise sur les grands maîtres italiens. Une foule nombreuse s'était déplacée pour assister à cet événement. Parallèlement, Madame Mazoyer a

présenté l'ouvrage relatant son parcours artistique et l'a dédié. La même opération a été renouvelée au Musée Clément Ader de Muret, le 20 mai 2006, lors de la Nuit des Musées. Enfin, une collaboration avec la librairie Biffures, à propos du mois du livre, a permis la diffusion de cet ouvrage.

Le traditionnel Stage de paysage est prévu, comme d'habitude, fin août. Les personnes intéressées peuvent, dès à présent, poser leur candidature.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au numéro de téléphone : 06 62 73 39 17.

Terpsichore

Comme chaque année nous devons féliciter les élèves qui participent au concours.

Celui de la confédération de danse qui a eu lieu les 8 et 9 avril 2006 à St-Orens de Gameville et celui de Tolosa qui a eu lieu le week-end de Pâques.

Résultats de la confédération de danse :

1^{er} prix M^{lle} Charlene CAZES
3^{ème} prix M^{lles} Marion AUDOIN et Manon MORRIN

Résultats du concours Tolosa :

2^{ème} prix Marion BOULDOIRE
3^{ème} prix M^{lles} Aurélie LABOUESSE, Ingrid MIXTUR, Marion SARRIAS

Nous avons clôturé la saison avec le spectacle de fin d'année qui a eu lieu le 31 mai 2006 à St-Orens de Gameville.

Les membres du bureau ainsi que le professeur souhaitent aux élèves et à leurs parents d'excellentes vacances d'été.

AGV (gymnastique)

La saison s'achève avec nos 234 adhérents, dont 49 enfants, qui ont pu se retrouver chaque semaine pour un ou plusieurs cours de remise en forme, en soirée ou en matinée, avec un rendez-vous hebdomadaire pour les enfants le mercredi après-midi.

Chacun y va à son rythme dans la bonne humeur sous l'œil vigilant de nos animateurs diplômés.

Nous vous donnons rendez-vous pour la nouvelle saison en septembre.

Venez nombreux vous renseigner lors de la journée des associations qui se déroule début septembre.

Vous pourrez prendre connaissance des horaires des cours, de la variété de nos cours (gym douce, gym dynamique, stretching...) et nous répondrons à vos questions en direct.

En attendant ce rendez-vous, bonnes vacances à tous.

Judo

La saison sportive 2005/2006 a vu pour le dojo Pins-Justaret une stabilisation de ses effectifs, et nous l'espérons une reprise à la hausse pour les années à venir.

La mise à disposition probable par la mairie dans le cadre du complexe sportif d'une salle adaptée aux arts martiaux devrait nous aider à atteindre cet objectif.

Le bilan de la saison 2005/2006 est très positif avec de nombreuses participations aux compétitions amicales inter-club, des manifestations réussies, une vie associative dense.

- Concernant les compétitions, nous sommes particulièrement satisfaits du déroulement de la compétition du club regroupant



la participation des bénévoles et particulièrement des cadets/juniors du club qui ont prêté la main pour la mise en place et le démontage des tapis, la tenue des tables d'arbitrage, l'arbitrage combats. Le bureau unanime tient à les féliciter et s'est engagé à les récompenser.

- Les benjamins minimes/cadets/juniors, ont participé à de nombreux tournois régionaux, Toulouse, Carmaux, Castelsarrasin, l'Isle Jourdain, championnat départemental, régional, compétition du district obtenant à chaque fois des résultats honorables eu égard au niveau des compétitions.

On notera particulièrement :

- en junior les bons résultats de Yannick NEVEU, Fabien FAURE, Moussa ASTEMIROV,

- en cadet de: Maxime LANDRIN, François-Xavier QUETTIER

- en minimes:

- Sylvain Fauré, Paola QUETTIER, Léo SAURAT-CROUX

- en benjamin:

- Marine FALGUIÈRE, Mélanie ALLIÈRES, Léo SAURAT-CROUX

Le challenge pour la coupe du club :

Juniors: Yannick NEVEU

Cadets: Maxime LANDRIN

Minimes: Sylvain FAURÉ

Benjamins: Marine FALGUIÈRE

Poussins: Loïc JORDANA

Mini Poussins: Cyrielle CABALLERO

- De nombreux entraînements inter-club, ont été organisés avec les clubs de Cugnaux, La Croix Falgarde, Lagardelle.



plus de 20 clubs pour un nombre total de près de 400 compétiteurs. Le dojo Pins-justaret-Villate comme depuis de nombreuses années a terminé 2^{ème} derrière le club de Balma St Exupéry qui vient toujours en force à notre compétition. Hors l'aspect sportif, nous avons eu pas mal de félicitations de la part des parents, sur l'organisation, le respect des horaires des combats, l'organisation des pesées, l'arbitrage. Ceci n'a été possible que grâce à

- La saison sportive s'est clôturé par la remise des trophées aux meilleurs compétiteurs et la remise des grades le 16 juin. Au terme de cette manifestation le bureau a organisé l'Assemblée Générale du Club.

- Au niveau des manifestations, le loto du club a connu un grand succès, nous permettant pour la saison 2006-2006, de participer au financement de nombreux stages, et d'offrir à l'ensemble de nos jeunes adhérents pour les fêtes de Noël, une place pour une séance au cinéma le Mermoz à Muret.

Les bénéfices dégagés par le loto et la tombola, nous permettrons, nous l'espérons en 2007, d'aller rendre visite à nos amis de Cordignano, des contacts furent pris dans ce sens lors de leur visite de fin mai.

Pour clôturer la saison le club a organisé une sortie au lac des Trois Vallées à Lectoure le 25 juin.

- Enfin nous remercions l'ensemble des personnes, qui dans la discrétion, la disponibilité, l'efficacité, une présence assidue aux réunions souvent tard le soir, permettent l'organisation matérielle des manifestations, la tenue de la comptabilité et de l'administration du club, la collecte de fonds auprès des entreprises, et les grandes discussions précédant toutes les prises de décisions.

Nous souhaitons à l'ensemble de nos adhérents, à leur famille, ainsi qu'aux habitants de Pins-Justaret, Villate, d'excellentes vacances 2006, et pour nos compétiteurs passant le Français du bac, ou le bac, nos meilleurs vœux de succès.

Tennis club

La saison 2005-2006 se termine en juin par les traditionnelles récompenses de nos jeunes. Ils ont été près de 40 cette année à faire de la compétition.

Pour les résultats individuels ils ont été sept qualifiés par les championnats départementaux (Un record!!) et trois récompensés au MAGIC CIRCUIT pour les meilleurs jeunes au niveau régional. Le nombre d'adhé-

rents est en hausse cette année, les cours proposés ont toujours le même succès: Pour les petits, c'est le mini-tennis, pour les adolescents, c'est le club junior, pour les compétiteurs, ce sont les groupes compétition ou les groupes avenir, et pour les adultes, ce sont les groupes loisirs ou les groupes compétitions.

Pour tous renseignements vous pouvez nous téléphoner au club house: 05 61 76 20 36. Sachez que les inscriptions pour la

saison prochaine commencent dès le 15 juin et que la reprise des cours se fait le 15 septembre. Pour ceux qui désirent découvrir le tennis avant de s'inscrire, des stages sont possibles la dernière semaine d'août

Bonnes vacances à toutes et à tous. Le bureau du club

Contacts:

M. CHAMPAGNE: 06 85 51 15 56

Email: pjvtc@free.fr

Qi Gong

L'association a organisé cette année au mois de mars 2006, un stage sur les autos massages à Labarthe de Rivière, chez notre professeur.

Cette journée très conviviale, fut profitable pour tous. Nous avons eu le plaisir de nous y retrouver nombreux, avec aussi des participants d'autres groupes de la région de Saint-Gaudens.

La pratique du massage que nous avons abordée révèle de manière évidente l'importance d'une connaissance de soi, l'apprentissage du toucher doit amener à une réconciliation avec soi, physiquement et psychologiquement, pour qu'ensuite il soit le prolongement d'un état intérieur stable, fait d'écoute, de non-jugement et d'accueil.



Cet été nous organisons des stages, toujours chez Liliane, avec le maître chinois Zhang Wen Chun. Les dates seront précisées ultérieurement.

Les cours ont lieu à Pins-Justaret tous les jeudis sauf vacances scolaires, salle polyvalente, 19 h 30 à 21 h. Contact: Tél. 05 61 76 28 84.

Depuis le mois de mars, une chorale adultes, créée à l'initiative de l'association de jumelage réunit 28 élèves tous les lundis soir.

Le 21 juin à 17 h a eu lieu notre petite fête qui a permis d'écouter nos adhérents et a clôturé l'année. Rendez-vous au mois de septembre pour une reprise où vous serez, nous l'espérons, de plus en plus nombreux.

Musique

FC Confluent



L'équipe des 15 ans A de l'entente FC Confluent/FC Roquettes gagne le deuxième tournoi international du FC Confluent face à St-Juéry

10^{ème} anniversaire!

Pour sa dixième année d'existence, le FC Confluent a réussi une très belle saison sportive 2005-2006. Renforçant notre esprit d'ouverture, les ententes de jeunes entre le FC Confluent et le FC Roquettes en 13 ans, 15 ans et 18 ans ont parfaitement fonctionné et ont tiré tout le bénéfice du mélange des joueurs issus des différentes écoles de football des villages de Pins-Justaret, Villate, Lacroix-Falgarde et Roquettes. Le FCC était un précurseur il y a 10 ans. À l'heure de la Communauté de Communes il reste

parfaitement dans l'air du temps... Les 6, 7 et 8 mai, pendant que les plus jeunes (débutants aux benjamins) participaient au tournoi de l'USPJV, les « grands » rassemblés sur le site magnifique du Ramier de Lacroix-Falgarde disputaient parmi 44 équipes les matchs du deuxième tournoi international du FCC. Nos amis espagnols du FC Calaf et du FC Singuerlin étaient à nouveau présents en 13 ans et 15 ans, tout comme les Héraultais de Florensac et Sussargues et de nombreuses équipes de la Ligue Midi-Pyrénées dont le fameux TFC. Honneur aux vainqueurs de cette édition : Saint-

Juéry en 13 ans et... le FC Confluent en 15 ans. Chez les féminines l'US Castanet a conservé son trophée ainsi que les célèbres Gringos toulousains en catégorie vétérans. Malgré le temps peu clément, ce fut un bien beau week-end honoré de la présence des 3 municipalités marraïnes du FCC.

Toutes ces équipes remettront leurs trophées en jeu l'an prochain avec le même enthousiasme en espérant juste un peu plus de soleil. Pour cette nouvelle saison sportive, le FCC espère voir ses 18 ans en Excellence et les seniors en Première Division. À l'heure où ces lignes sont écrites il ne manque qu'une victoire pour atteindre ces objectifs.

Soyons optimistes et donnons-nous rendez-vous à l'an prochain aux étages au-dessus...

Prenez contact auprès de :

J.-C. TRINEAU, Président FCC :
06 88 74 62 44

N. BERGÈS, Secrétaire FCC :
06 20 78 05 40

A. SÉNÉGATS, Président USPJV,
Pins-Justaret : 05 61 76 22 42

J. SWIETONIOWSKI,
Président FCLF, Lacroix-Falgarde :
05 61 76 73 44

USPJV : Ecole de Football

Une belle saison!!

Les 6, 7 et 8 mai le tournoi annuel de l'école de foot s'est déroulé sous les meilleurs auspices. Le coup d'envoi du tournoi édition 2006 était donné par les poussins le samedi 6, les hostilités se prolongeaient le dimanche 7 avec les benjamins et la clôture de ces 3 jours revenait aux débutants le lundi 8 mai. Quelques 500 joueurs, représentants 16 équipes poussins, 16 équipes benjamins, 16 équipes débutants, venus de clubs de notre District Haute

Garonne Midi Toulousain mais aussi des districts du Tarn, du Comminges, de l'Ariège se sont affrontés dans un esprit sportif et convivial.

Aucun élément perturbateur tant sur le plan sportif, organisation, et médical n'a été à déplorer ce qui a permis la réussite de notre Tournoi. L'USPJV remercie les parents, plus nombreux que les années précédentes qui se sont proposés et investis afin de soulager les dirigeants durant ce week-end.

Cette saison 2005-2006 n'est pas encore terminée pour toutes nos équipes puisque les débutants sont allés le samedi 20 mai, jouer leur dernier plateau à Gaillac Toulza.

Les poussins B poursuivent leur apprentissage du football en bonne camaraderie tout en appliquant avec sérieux les exercices donnés par leurs éducateurs. Les poussins A, sur lesquels nous avons fondé la saison dernière de bonnes espérances, ont tenu promesses puisqu'ils ont évolué toute la saison en niveau

A secteur et Inter secteur (matches contre TFC 1 – Tse Fontaines 1 – Castanet 1,...) et se sont qualifiés pour affronter Muret 1 en demi-finale Secteur Niveau A, le mercredi 17 mai 2006.

L'équipe des benjamins B constituée majoritairement de joueurs 1^{ères} années a su progresser au fil des matchs permettant ainsi à deux ou trois joueurs d'intégrer en mi-saison l'équipe A. Dommage que cette équipe n'ait pas été plus constante car elle nous a démontré qu'elle savait pratiquer un bon football dans ses meilleurs moments.

Les benjamins A, partis avec un bon handicap: groupe à construire avec beaucoup d'éléments nouveaux n'ayant pas l'expérience du niveau de promotion Excellence (TFC 2, Balma 1, Cugnaux 1,) a connu des difficultés lors de la première partie du championnat.

Trouvant un état d'esprit conquérant et une envie de progresser, ils ont su se mettre au niveau pour les matchs retours, accrochant même les premiers de la poule, et assurer ainsi le maintien. Merci aux joueurs qui ont décidé de rester avec nous en début de saison et de leur contribution à ce challenge.

L'objectif du club qui reste avant tout la formation des jeunes a été plus qu'atteint puisque le succès de nos équipes résulte du travail et de la cohésion de nos éducateurs diplômés!!!!!!

De façon à continuer à jouer en benjamin promotion excellence, la fédération nous oblige à ce qu'un arbitre très jeune (11 à 12 ans) représente le club. Cette saison deux benjamins, Romain et Alex se sont portés volontaires pour suivre assidûment et passionnément cette formation mettant ainsi le club en conformité. Nous les remercions et leur souhaitons de connaître la même réussite que David BENECH, qui donna ses premiers coups de sifflet sur les terrains de Pins-Justaret, et qui officie cette saison en Ligue1 en tant qu'arbitre assistant.

Le Président et les dirigeants de l'USPJV remercient les parents qui tout au long de la saison accompagnent les enfants dans les déplacements et aident lors des manifestations sportives et extra sportives. Ils remercient également les Municipalités de Pins-Justaret et de Villate, les commerçants, artisans et sponsors qui les soutiennent tout au long de la saison.



Tennis de Table

L'année sportive va s'achever et les dernières rencontres seront déterminantes.

L'équipe phare du PJVTT jouera à Pouzac la montée en Régionale I.

Les joueurs de Régionale 3 n'accéderont pas à l'échelon supérieur pour une erreur de composition d'équipe, mais finissent dans les places d'honneur.

Bravo aussi à la Départementale III qui, en finissant première de sa poule et invaincue, est d'ores et déjà promue en Départementale II et joue le titre de Champion de Haute-

Garonne.

Enfin, félicitations à nos jeunes et aux parents qui ont assuré avec brio les déplacements. Ils jouent la seconde place du classement de leur poule, et ont des chances de monter en Départementale III l'année prochaine: pour un coup d'essai, c'est un coup de maître.

Sur les sept féminines du club, deux sont engagées en Départementale IV, et quatre en promotion féminine. Ces dernières ont porté brillamment les couleurs du PJVTT en se classant dans les toutes premières. Il faut dire aussi que ce sont les plus assidues à l'entraînement.

N'oublions pas non plus tous les jeunes et moins jeunes qui ont participé aux entraînements sans s'inscrire pour autant dans la compétition, et encourageons-les pour l'an prochain, qui sait, peut-être à tenter leur chance.

Merci à Laurent, Xavier, et Guillaume, les entraîneurs émérites du club.

Si vous aussi vous avez envie de faire du ping, si vos enfants ont envie de découvrir ce sport,

N'hésitez pas, téléphonez à M. BOSCHER au 05-61-76-30-40 et visitez le site du club : <http://pjvtt.free.fr/>

Génération Danse

Une année se termine et nos cours avec, au mois de juin. Que le temps passe vite dans une telle ambiance.

Se retrouver (à la salle) pour certains et certaines plusieurs fois par semaine toujours avec la bonne humeur de chacun en partageant la même passion LA DANSE. Rock'n roll, salsa, lindy hop, et tango argentin sont nos principales danses dans l'association. Mais vous pourrez découvrir par le biais de nos stages avec Marie Jo les danses de salon ou

des danses en découvertes ou perfectionnements.

Nous proposons aussi des sorties danses, soirées et restaurant dansants plus un « sucré salé » une fois par trimestre.

Futurs danseurs et danseuses vous êtes les bienvenus, des plus jeunes aux moins jeunes, des plus débutants aux plus avancés.

Des tarifs préférentiels au-delà d'une danse, aux couples et ados de 13 à 18 ans ainsi que les étudiants (avec carte).

Nos cours fonctionnent de septembre à juin.

Alors futurs danseurs, danseuses à

bientôt et rendez-vous à la Salle des Fêtes de Pins-Justaret dans nos heures d'ouvertures ou encore par téléphone ou par email.

Une permanence pour les inscriptions se tient la première quinzaine de septembre à la salle des fêtes.

Cette année nous avons fait beaucoup de stages qui ont bien marché, lindy hop avec Jérémie, valse et cha-cha-cha (3 stages), avec Marie Jo, salsa avec David

Contacts :

Jean-Marc : 06 82 32 94 92

Email : generation.danse@free.fr

Vélo Club CPRS

Du vélo à Pins Justaret-Villate

Le Vélo Club CPRS Pins Justaret-Villate, récemment et amicalement accueilli sur les communes de Pins Justaret et Villate, est un club qui a la particularité d'être multisports dans la pratique du vélo. En effet, nos activités sont le VTT en compétition ou randonnée, mais aussi la compétition sur route sans oublier les randonnées cyclosporives et cyclotouristes. Ainsi, pour notre soixantaine de licenciés, il y en a vraiment pour tous les goûts !

Après les trois mois d'entraînement hivernal pratiqué en commun sur la route, chacun a rejoint sa spécialité préférée: guidons plats ou tordus, en randos ou compétition, dans les manifestations organisées ou simplement en balade.

A noter les premiers bouquets de la saison obtenus par nos trois féminines sur les premières cyclosporives régionales.

Dans quelques mois, mi-septembre, aura lieu le Marathon VTT des Coteaux organisé par notre club qui cette année partira de Pins Justaret :

un évènement important aussi bien dans le calendrier fédéral et régional que dans le cadre de notre activité au sein de notre commune. Mais nous aurons le temps d'en reparler !

Pour tout contact :

Réunion un vendredi sur deux à 21 h à la salle polyvalente de Pins Justaret

Michel THOMAS 05 61 76 38 91

Olivier SERIN 05 61 76 44 91

Georges ABELLAN 06 88 70 05 21

Rédaction des articles

Le contenu des articles des associations a été réalisé par chaque Président et est sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Forum des associations

Le Forum des associations aura lieu

le samedi 2 septembre 2006 à la salle des fêtes de 14 h 30 à 19 h.

Calin-Caline

L'année scolaire est terminée, clôturée également pour certaines assistantes maternelles qui ont préparé les plus grands à leur première rentrée scolaire.

Année bien chargée puisque nous avons pu nous retrouver entre nous, en petits ateliers ludiques une fois par semaine, ce qui a permis à nos petits de mieux faire connaissance et jouer dans la bonne humeur.

Notre carnaval habituel, organisé avec le C.C.A.S. a eu un grand succès puisque le spectacle que nous a offert Léonard a été très apprécié de tous et le goûter qui a suivi bien déli-



cieux. Nous espérons renouveler l'expérience pour l'année prochaine. Nous informons les nouvelles assistantes maternelles que notre assemblée générale vient de se dérouler, il

y a quelques jours, il est encore temps de nous rejoindre, vous serez les bienvenues.

Bonnes vacances à toutes.

Contact bureau : 05 61 76 77 58

Bout'chou

Fin mars, se tenait, à Muret, le 3^{ème} Forum du livre. L'association Bout'chou a donc programmé une sortie et chaque assistante maternelle a pu accompagner les enfants qu'elle accueille dans ce lieu dédié aux livres, contes, chansons et histoires pour les 0-3ans.

Malgré le nombre important de participants nous avons profité du moment et nous avons même retrouvé Nathalie de la Bibliothèque de Pins Justaret qui nous a raconté l'histoire de la « grosse baleine ». Malgré le temps peu clément nous avons ensuite organisé, courant avril, la cueillette des œufs de Pâques dans le Parc de la Mairie.

Cette année, c'est le magasin Champion de Pins Justaret qui avait offert tous les chocolats.

Comme nous arrivons déjà à la fin de la saison 2005-2006 nous remercions toutes les adhérentes et les partenaires qui ont contribué au

succès des activités de l'association Bout'chou et planifions, dès à présent, celles pour septembre 2006.

**Contact :
05 62 20 28 03 ou 05 61 76 44 32**

photo Bout chou

Mille pattes

Petits objets réalisés au profit du comité de jumelage



Pour l'association Mille Pattes, c'est une nouvelle année qui s'achève...

Depuis la grande exposition de loisirs créatifs du 26 novembre 2005, le club s'est bien occupé !

En prévision du jumelage (les 26 et 27 mai) :

En préparant une farandole de petits objets en tout genre qui ont été vendus au profit du comité de jumelage de Pins-Justaret/Cordignano.

En prévision du Téléthon (décembre 2006) :

Le club offrira comme chaque année, un ouvrage collectif pour la tombola.

D'autre part, les sorties en groupe se sont multipliées dans les plus grandes expositions de la région ; dont la Foire Internationale de Toulouse et la Journée de l'Amitié Régionale Midi Pyrénées à Caussade (82) organisée par France Patchwork. Pour les personnes désireuses de nous rejoindre, la rentrée se fera un lundi après-midi à la maison des associations en septembre



Ebauche du plaid réalisé en faveur du Téléthon 2006

Si vous souhaitez des informations sur notre activité, contactez :
Christiane au 05 61 76 41 18
Visie au 05 61 76 32 74.

État civil

Naissances

SENEGAS Paul, Louis, Maurice	né le 14 novembre 2005
LARROQUE Tanya, Océane, Ether	née le 2 décembre 2005
CORBIERE Joris	né le 6 décembre 2005
COT Théo, Michel, Jacques	né le 7 décembre 2005
MICHAU Charlene	née le 13 janvier 2006
LUZIEUX Jahmal, Jahnoy	né le 27 janvier 2006
CHAMPAGNE Niki, Chloé, Océane	née le 29 janvier 2006
SÉGALA Océane, Nadine, Nathalie, Sandrine	née le 28 février 2006
BERGES--PAVEL Arthur, Nicolas	né le 15 avril 2006
DRU Angie, Elsa, Romane	née le 24 avril 2006
TREMOULET Alexis	né le 3 mai 2006

Décès

M ^{me} ABRIBAT veuve ALLASIA Rose Georgette	décédée le 20 novembre 2005
M. DOLIQUE Christian, Léon, Alain	décédé le 21 janvier 2006
M. FERRE Francisco	décédé le 16 février 2006
M. BRUNINI Alberto, Agostino	décédé le 2 mars 2006

Mariages

MOKHTARI Bagded et TRIKI Cherifa	célébré le 14 mai 2005
GOMBERT Robert et LHUSSA Ghislaine	célébré le 14 avril 2006
FIGUERAS Christophe, Joseph, Gines et MINUTE Valérie, Josette	célébré le 29 avril 2006

Village-Infos

N° 31

Juillet 2006

Responsable de la publication

J.-B. CASSETTA

Comité de rédaction

M. BAREILLE

C. MARTINEZ MEDALE

F. STEFANI

A. JANY

J. DEGOUL

C. MOLINA

C. THURIES

Conception-réalisation

MicroSophia : 05 62 71 01 26

Crédit photos :

Mairie et Associations

Dépôt légal en cours

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le journal municipal aux groupes d'élus constitués au sein du conseil municipal. Ainsi, vous trouverez, désormais, dans « Village Infos » une page de tribune réservée à la majorité municipale et la minorité municipale.

Majorité Municipale

Pins Justaret : l'avenir autrement

Dans le bulletin municipal N° 30 de janvier 2006, il est relaté le projet de P.L.U (Plan Local d'Urbanisme) devant remplacer le P.O.S actuel. Ce projet devrait engager des actions d'informations et d'explications envers la population, or depuis cette date rien de positif n'a été effectué dans ce sens.

Ni en ce qui concerne une consultation de la population au cours d'une réunion publique par exemple, ni auprès de la commission d'urbanisme qui n'a toujours pas été consultée sur le sujet. Une équipe d'urbanistes et d'architectes a été retenue après appel d'offres. Le projet de P.L.U sera sans nul doute le résultat d'un tête à tête avec M. le Maire. Encore une occasion manquée pour plus de démocratie participative et donc de transparence. Nous serons une fois de plus mis devant le fait accompli et on nous "expliquera" que l'on ne pouvait pas faire autrement. Malgré cela nous ferons en sorte de faire prendre en compte notre point de vue chaque fois que nous considérerons qu'une amélioration est possible ou souhaitable. Chers administrés, le projet de P.L.U qui sera retenu, réglera le développement futur de notre commune, donc notre cadre de vie mais aussi des possibilités d'implantations d'activités que nous réclamons depuis de nombreuses années. Par ailleurs, il nous paraîtrait logique que la gare soit déplacée et située entre les deux ronds-points. Elle serait plus proche du centre du village et permettrait ainsi l'accès aux trains à un plus grand nombre d'usagers.

Pins Justaret plurielle et citoyenne

Fête locale

8-9-10-11 septembre 2006

Vendredi 8 septembre

- 20 h Cassoulet (salle polyvalente)
animé par l'orchestre DOMINGO et ses danseuses brésiliennes
- 22 h 30 Bal sur la place publique avec l'orchestre SAHARA

Samedi 9 septembre

- 14 h Concours de pétanque (triplette)
- 21 h Retraite aux flambeaux
- 22 h Spectacle pyrotechnique dans le parc de la mairie
« Rendez-vous avec Mozart »
- 22 h 45 Bal avec la formation internationale GREG ARIA

Dimanche 10 septembre

- 11 h Messe solennelle suivie du dépôt de gerbe au Monument aux Morts
- 12 h 15 Apéritif concert
- 17 h 45
et Grand bal musette avec l'orchestre André LUC
21 h 30

Lundi 11 septembre

- 14 h Concours de pétanque (doublette)